

GUIDE TECHNIQUE

CHAMPIONNAT SUISSE ROUTE

AIRE-LA-VILLE SAMEDI 22 JUIN ET DIMANCHE 23 JUIN

VERSION 13 MAI 2024



Comité d'organisation

Information sur la manifestation : Loic.hugentobler@genevecyclisme.ch +41 78 618 00 38

Organigramme Championnat Suisse de Cyclisme 2024

Les championnats Suisse appartiennent à Swiss Cycling qui mandate le Sprinter Club Lignon pour l'organisation de l'évènement.
L'équipe décrite ci-dessous dans l'organigramme est complétée par environ 100 bénévoles journaliers pendant toute la durée de l'évènement.

COMITE

Président: Piero Bracone	Responsable communication: Yann Zanus-fortes	Responsable compétition: Loic Hugentobler	Swiss Cycling : Patrick Muller
Vice-président: Jean-Marc Fortis	Responsable sécurité: Patrick Salone	Secrétaire: Dominique Gugler	Conseiller Stratégique: Bruno Boscardin

COMMUNICATION

Responsable communication: Yann Zanus-fortes	Graphiste 1: Pascal Bolle	Chef de presse: -----	Speaker 1: Serge De Siebenthal	Web site: François Louis Noel
Réseaux sociaux: Jean-Marc Fuhrer	Graphiste 2: Julien Lance	Production vidéo: Pierre Salve	Speaker 2: Emmanuel Chaussard	Habits: Sophie Ruchti

SECURITE / COMPETITION

Responsable sécurité 1: Patrick Salone	Responsable sécurité 2: Céline Boscardin	Motos sécurité trafic 1: Georges Tombet	Motos sécurité trafic 2: Philippe Lamoureux
Responsable compétition: Loic Hugentobler	Directeur de course: Jean-Marc Fuhrer	Commissaires: Loic Hugentobler	Chef de colonne: Stéphane Bisiaux

ORGANISATION LOGISTIQUE

Responsable logistique: Piero Bracone	Logistique parcours: Edouardo Marques	Buvettes: Frédéric Gerber	Gestion boisson: Laurent Jacollino	Véhicules VIP: Alessandro Cerrato
Site village / Parking: François Chatelot	Ligne d'arrivée: François Chatelot	Hospitalité VIP: Julie Clady	Salle polyvalente: Rosella Fortis	Radio Tour: Stéphane Bisiaux

ADMINISTRATION

Bénévoles: -----	Responsable Hébergement: -----	Animation soirée: Serge Lander
Comptabilité: Alexis Ody		

Présentation du Jury des commissaires :

Course sur route

- Président du jury : [Edy Zellweger](#)
- Commissaires moto : [Nicolas Hrdina](#), [Laurent Pittet](#), [Andrea Marco Steige](#)
- Commissaire voiture : [Josef Wehrli](#)
- Juge à l'arrivée : [Seppo Schüpbach](#)
- 1 Stagiaire (juge d'arrivée assistant) : [Mirjam Nowak](#)

Hopitaux

Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Hopital de la Tour

Av. J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin

RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le Championnat de suisse de cyclisme sur route 2024 est organisé par le SPRINTER CLUB LIGNON , selon les dispositions des Règlements de L'UCI et de Swiss Cycling .

ARTICLE 2. TYPE DE MANIFESTATION

Le Championnat suisse (CS) est ouvert aux catégories suivantes :

- Femmes U17
- Femmes U19
- Hommes U17
- Hommes U19
- Hommes Élite (Nat. + Int.)
- Femmes Élite
- Hommes Master *(4 catégories 30-39, 40-49, 50-59, 60+)
- Femmes Master *(4 catégories 30-39, 40-49, 50-59, 60+)
- Paracycling Handbike
- Paracycling Stehende

- U13-U15 (pas de CS)
- Cycling for all (pas de CS)

**Le départ dans la catégorie Masters avec une licence amateur n'est pas autorisé. Les athlètes avec une licence amateur doivent prendre le départ dans la catégorie Elite, même si leur âge leur permettrait de prendre le départ chez les Master*

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Les inscriptions s'effectuent sur le site de chronoromandie :

[Inscription ICI](#)

Toutes les personnes de nationalité suisse ou liechtensteinoise sont autorisées à participer. Toute autorisation de départ exceptionnelle doit faire l'objet d'une demande préalable et ne peut être approuvée que par la commission route avant le 1 juin 2024.

Les licences journalières ne peuvent être prises que pour la catégorie Masters et étant membre de Swiss Cycling. Toutes les autres catégories doivent prendre la licence au préalable. Swiss Cycling se fera un plaisir de vous aider pour toute question.

Frais de départ :

Défi Boscardin : U9 – U11 (Slow-up) : CHF 0.00

Défi Boscardin : U13 – U15 : CHF 10.00

Femmes U19/U17 : CHF 17.00

Hommes U17 : CHF 16.00

Hommes U19 : CHF 18.00

Femmes Élite : CHF 19.00

Hommes Élite : CHF 25.00

Hommes Master : CHF 22.00

Paracycling handbike CHF 19.00

Paracycling Stehende : CHF 19.00

Le délai d'inscription est le 16 juin 2024.

Les inscriptions tardives sont possibles sur place le jour de la manifestation jusqu'à 90 minutes avant la course concernée. Les frais pour l'inscription tardive s'élèvent à Fr. 20.- en supplément des frais de départ.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence se trouve dans la salle Polyvalente de Aire la ville

[Chemin de Mussel 11, 1288 Aire-la-Ville, Suisse](#)

La permanence est ouverte le samedi 22 juin de 7h00 à 18h00 et le dimanche 23 juin de 7h00 à 18h00

Le contrôle des licences et la remise des dossards s'effectuent jusqu'à 60 minutes avant le départ de la course concernée.

ARTICLE 5. SEANCE DES DIRECTEURS SPORTIFS

[Femmes Élites : Samedi 22 juin 2024 à 12h00 dans la salle polyvalente.](#)

[Hommes Élites : Dimanche 23 juin 2024 à 12h00 dans la salle polyvalente](#)

Lieu:

Salle polyvalente d'Aire la ville : Chemin de Mussel 11, 1288 Aire-la-Ville, Suisse

Team

Les équipes comptant plus de 5 coureurs ou les équipes mixtes peuvent suivre la course et doivent obligatoirement s'annoncer à l'organisateur en envoyant un email avant le 7 Juin 2024 à l'adresse email : President@genevecyclisme.ch

ARTICLE 6. RADIO-TOUR

Des radios avec fréquence privées seront mis à disposition des équipes pour suivre la courses des Elites Femmes et Hommes.

Les équipes doivent s'annoncer avant le 7 Juin 2024 à l'adresse email :

President@genevecyclisme.ch

ARTICLE 7. SERVICE DE COURSE NEUTRE

Le service de course neutre est assuré par l'organisateur et comprend deux véhicules.

ARTICLE 8. DÉLAI D'ARRIVÉE

Les coureurs doublés sur le parcours seront mis hors course sauf dans le dernier tour.

ARTICLE 9. RAVITAILLEMENT

La zone de ravitaillement est libre sur l'ensemble du parcours selon la réglementation UCI.

En principe, le ravitaillement n'est pas autorisé durant les 2 premiers tours et le dernier tour.

Toutefois, ce principe peut être modifié en raison de conditions météorologiques. Dans ce cas, le speaker le communiquera avant le départ.

Les déchets pourront être jetés dans la zone verte du parcours qui est située après la ligne d'arrivée.

Les déchets ne peuvent être éliminés que dans la zone Verte, les coureurs coupables se verront infliger une amende. (Voir article 14).

ARTICLE 10. CONTRÔLE DES SIGNATURES

Le contrôle des signatures est obligatoire et débute 30 minutes avant la course. Les coureurs doivent avoir signé au plus tard 10 minutes avant le départ.

ARTICLE 11. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Les trois coureurs les mieux classés par catégorie doivent être présents pour la cérémonie protocolaire à l'heure indiquée dans l'horaire.

ARTICLE 12. AMENDES

Les amendes sont prononcées selon les dispositions des Règlements de l'UCI et de SC.

ARTICLE 13. ASSURANCES/ EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages matériels de tiers survenant avant, pendant et après la manifestation. Chaque participant reconnaît l'exclusion de responsabilité de l'organisateur en cas de dommages de toute nature. Toute revendication de dommages et intérêts à l'encontre de sponsors, de communes riveraines ou de l'organisateur en raison de dommages et de blessures de toute nature est exclue. Chaque participant doit disposer de sa propre assurance responsabilité civile.

Chaque participant déclare accepter que les données fournies lors de l'inscription et les images et interviews réalisées dans le cadre de la course soient publiées et diffusées à la radio, à la télévision, dans la publicité, dans des livres, par des moyens de reproduction photomécanique (film, cassettes vidéo, etc.), sans que ceci ouvre droit à compensation.

ARTICLE 14. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les déchets ne peuvent être jetés qu'à proximité immédiate de la zone de déchets. La zone se situe de au départ de la course sur 300m.

La zone est signalée par des panneaux et nettoyée par l'organisateur.

En cas de non-respect de cette disposition, le coureur sera sanctionné et/ou disqualifié.

Article 15. Sécurité

Sécurisation du parcours / respect de la loi sur la sécurité routière

Les courses ont lieu sur des routes partiellement fermées. Pour certains tronçons, les routes ne peuvent être fermées que temporairement et brièvement. La sécurisation s'effectue majoritairement par des signaleurs ; les routes secondaires peu fréquentées peuvent être bloquées par du matériel de barrage ou des motos accompagnent la course et sécurisent le parcours de manière additionnelle.

Si la sécurisation du parcours est en principe assurée, chaque participant est tenu de respecter la loi sur la circulation routière durant la course. Même si les routes publiques sont fermées à la circulation générale, il faut toujours s'attendre à des véhicules stationnés et/ou des véhicules venant en sens inverse ou nous dépassant sur le parcours. L'anticipation au freinage et l'obligation de rouler à droite doivent être observés à tout moment. Il convient absolument de suivre les instructions de la police et de l'organisation durant la course ; en cas de non-respect, le coureur peut être sanctionné et/ou disqualifié.

Véhicules de soutien/motos :

Différents véhicules (motos, véhicules sanitaires, véhicules de soutien, etc.) accompagnent la course. Ces véhicules permettent de garantir la sécurité et le bon déroulement de toutes les courses. Il convient absolument de suivre les instructions, en cas de non-respect, le coureur peut être sanctionné et/ou disqualifié.

Dans tous les cas, il convient de permettre le dépassement des véhicules de soutien, qui se signalent par un coup de klaxon.

ARTICLE 16. SANITAIRE

Un poste sanitaire se situe dans la zone de départ/d'arrivée. Des samaritains seront également présent à l'échelon course.

ARTICLE 17. ANTIDOPING

Les dispositions antidopage de l'UCI et de SC s'appliquent.

Le local pour les contrôles antidopage se situe à la salle polyvalente d'Aire la ville.

ARTICLE 18. PLANCHE DE PRIX

Les planches de prix suivantes s'appliquent :

Planche de prix 1 du règlement Swiss Cycling

Les primes seront versés à chaque participant la semaine suivante de la manifestation par versement bancaire.

Prix en nature pour les catégories U13 à U15

Informations sur les compétitions

Samedi 22 Juin 2024

U15	10h00	2 tours	30,8 km	10 CHF
U13	10h40	1 tour	15,4 km	10 CHF
U9 – U11 (SLOW-UP)	11h30	1 tour	4 km	0 CHF
Elite femme	13h15	7 tours	107,8 km	19 CHF
U17 F	13h19	5 tours	77km	17 CHF
U19 F	13h19	5 tours	77km	17 CHF
Fun la classique Genevoise	17h00	5 tours	77km	60 CHF
Fun la classique Genevoise	17h05	3 tours	46,2 km	60 CHF

08h30 Ouverture de la permanence

10h00 Départ U15

10h40 Départ U13

11h00 Réunion des commissaires

11h30 Départ Slow-up (départ ligne d'arrivée jusqu'au poste de commandement, retour passage sur la ligne en sens inverse, poursuivre jusqu'au barrage de Verbois et retour sur la ligne d'arrivée)

12h00 Podium pour les catégories U15 – U13

12h00 Réunion des directeurs sportifs Femmes Elites

13h15 Départ des Femmes Elites

13h19 Départ des Femmes U17 et U19

16h30 Cérémonie Protocolaires pour les Femmes U17,U19 et Elites

17h00 Départ de la classique Genevoise 77km

17h05 Départ de la classique Genevoise 46,2 km

20h00 Risotto géant cuit au feu de bois

20h30 Annonce des résultats, remise des prix et tirage au sort

21h00 Soirée jusqu'au bout de la nuit

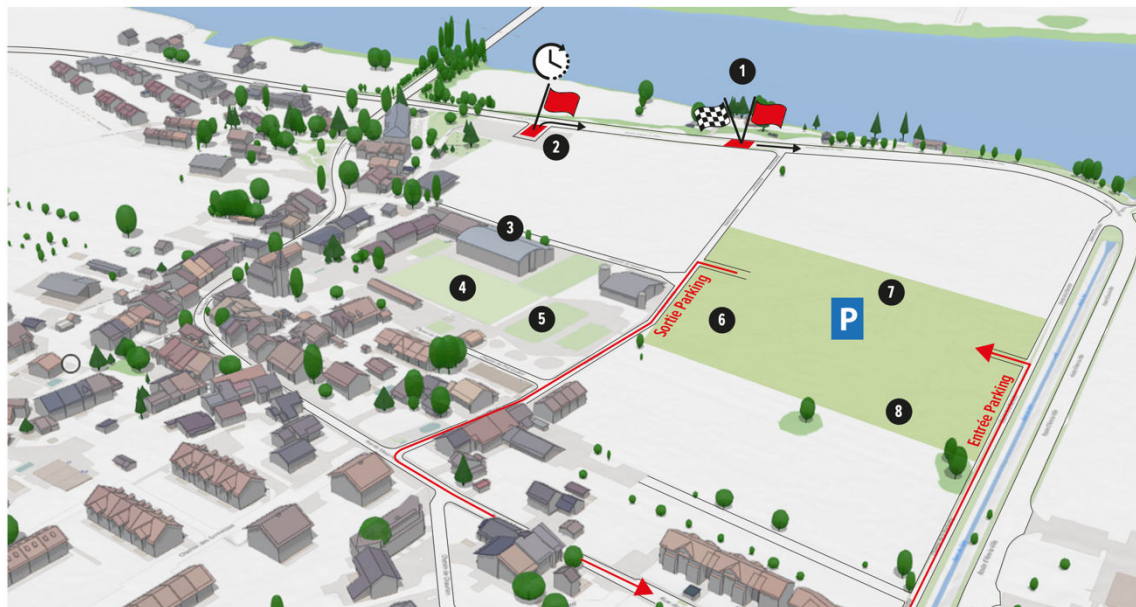
Dimanche 23 Juin 2024

Masters	8h30	5 tours	77 km	22 CHF
U17	8h34	5 tours	77 km	16 CHF
Paracycling Stehende MC1-5 WC1-5	11h00	3 tours	46,2 km	19 CHF
MC4-5	11h02	3 tours	46,2 km	19 CHF
MB	11h03	3 tours	46,2 km	19 CHF
Paracycling Handbike MH4, MH3, WH4	11h04	3 tours	46,2 km	19 CHF
H&TRI MH2, MH1, WT2,MT1	11h05	2 tours	30,8 km	19 CHF
Elites Hommes	13h15	12 tours	184,8 km	25 CHF
U19	13h17	8 tours	123,2 km	18 CHF

- 07h00 Ouverture de la permanence
 07h45 Réunion des commissaires
 08h30 Départ Masters
 08h34 Départ U17
 11h00 Départ Paracycling Stehende MC1-5 UND WC1-5
 11h02 MC 4-5
 11h03 MB
 11h04 Départ Paracycling Handbike MH4, MH3, WH4
 11h05 MH2, MH1, WT2, MT1
- 12h00 Réunion des directeurs sportifs Hommes Elites
- 13h00 Cérémonie Protocolaire pour les Masters, U17, Stehende, Handbike
- 13h15 Départ des Hommes Elites
 13h17 Départ des Hommes U19
- 18h00 Cérémonie Protocolaires pour les Hommes U19 et Elites

Plan de situation et parcours

AIRE-LA-VILLE – PLAN DE SITUATION



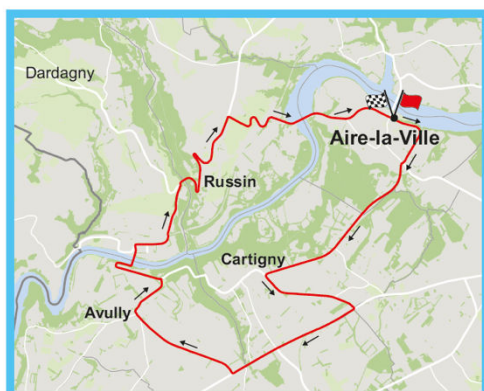
1 Départ + arrivées course en ligne et CLM
2 Départ contre-la-montre

3 Remise des dossards
4 Village course

5 PAV (Parcours Agilité Vélo)
6 Parking équipes

7 Parking véhicules
8 Parking coureurs

PARCOURS



Une boucle de 15,4 kms au cœur de la campagne genevoise

DÉPART / ARRIVÉE
Aire-la-Ville

DISTANCE DU PARCOURS
15,4 kms (1 tour)



<https://www.openrunner.com/route-details/18204796>



SM 2024

